



## Candidatures en voie professionnelle ou en voie générale et technologique :

**L'entrée en 1<sup>ère</sup> année de CAP et en 2<sup>e</sup> Bac Professionnel (1<sup>ère</sup> année de Bac Pro) en voie scolaire est réservée en priorité aux élèves sortant de 3<sup>e</sup>.**

### **Téléservices affectations :**

⇒ 1. Les parents des élèves de 3<sup>ème</sup> formulent les vœux d'affectation de leurs enfants (entrée en 2GT ou en voie professionnelle) sur le site « Téléservices Affectations » et les valident à la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre.

⇒ 2. Les inscriptions sont ensuite basculées dans le serveur AFFELNET, qui est le serveur d'affectation de l'académie de Besançon. *(La procédure est expliquée aux parents d'élèves par les équipes pédagogiques du collège).*

Dans le cas d'une candidature hors académie, il est préférable de contacter le secrétariat de l'établissement de votre enfant, concernant la saisie dans AFFELNET.

⇒ 3. La sélection des candidats est effectuée par les services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) sur dossiers scolaires. **Il est donc inutile de contacter le lycée Edgar Faure pour obtenir un dossier d'inscription.**

⇒ 4. Les résultats des affectations sont connus à la fin du mois de juin et c'est le collège de l'élève qui informe la famille.

**RQ :** *Pour une demande d'entrée en CAP Art et Techniques de la Bijouterie, les élèves passent des tests de dextérité et de représentation dans l'espace. Le formulaire d'inscription à ces tests (« Fiche 3F Dossier de candidature CAP Art et Techniques Bijouterie ») sera à télécharger sur le site du lycée Edgar Faure au mois d'avril sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire.*

*Il n'y a pas de test de dextérité pour les candidatures en CAP Horlogerie.*